

LA QUESTION DU DISPOSITIF

à partir d'un document de Martine Terville-Colboc, ESPE de Paris.

Définition et modalités du dispositif

Dispositif : ensemble d'éléments concourant à la situation d'apprentissage, espace, temps, matériaux, instruments, références, types d'interventions, modalités d'évaluation.

Chacun de ces points recouvre des modalités dont nous présentons, de manière non exhaustive, un certain nombre de variables ; ces modalités peuvent être maintenues d'une séance à l'autre ou au contraire être modifiées par l'enseignant en vue d'un dispositif particulier.

• **Espace : lieu(x) du déroulement de la séquence**

- espace intérieur de la classe, densité, disposition du mobilier
- espace extérieur, couloir, type d'architecture, environnement...
- éclairage de la salle de cours, ouvertures
- espace de circulation
- espace de rangement, réserve
- espace d'affichage permanent et provisoire
- forme, qualité et fréquence des documents affichés, etc.

• **Temps : durée et chronologie de la séquence et des séances**

- succession des phases du cours, consignes, mise en situation, évaluation, projection, exposé, verbalisation, effectuation, réalisation à la maison, recherche en CDI
 - moment de la séquence dans le cursus des élèves
 - moment dans l'année scolaire et par rapport au programme
 - durée de la séance (55 minutes ou 2 heures ou 3 heures en lycée) et de la séquence
- Bien distinguer séance et séquence :
- séance : durée d'une situation de travail 45 minutes, 2 ou 3 heures
séquence : ensemble continu ou discontinu de séances, articulées entre elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités en vue d'atteindre des objectifs fixés par les programmes d'enseignement .

• **Matériaux : matières constitutives et/ou nécessaires à la construction.**

- gouache, acrylique, pastels gras...
- papier, carton, terre
- objet, branche d'arbre
- sable, bois, tissus, fil de fer
- médium, liant, adjuvant
- mais aussi lumière ou espace, etc.

Bien différencier matériaux : ce avec quoi on travaille et support : ce sur quoi on travaille. Le papier, le tissu et un objet peuvent être tour à tour considérés et utilisés en tant que matériaux et/ou support . Pour le papier, penser à en préciser la qualité.

- **Instruments : ce qui sert à exécuter, outils.**
 - outils graphiques, pinceaux, marteaux, ciseaux
 - caméra, photocopieuse, appareil photo, ordinateur
 - outils industriels (aérographe) ou fabriqués (morceau de bois), etc.

- **Référence : ce à quoi il est fait appel, ce qui renvoie à, ce qui soutient le discours : référence à un artiste, à une œuvre, à la philosophie, au cinéma, à la vie quotidienne.**
 On distinguera :
 - le mode de la référence verbal ou iconique, visuel ou auditif
 - la forme, le support de la référence : livre, diapositive, photocopie, carte postale, poster...
 - la fonction de la référence : induction, support, exemple, illustration, approfondissement d'une notion...

- **Types d'interventions : mode et forme des échanges qui peuvent se situer au niveau**
 - de la relation enseignant/enseignés : forme magistrale, interactive, collective, individualisée, etc.
 - du mode d'intervention verbal, visuel, graphique, gestuel
 - de la fonction des échanges : d'encadrement, d'éveil, d'information, de questionnement, etc.

- **Consignes et contraintes :**
 - **consigne** : elle correspond dans un dispositif à une instruction stricte sur une tâche à accomplir. Son rôle peut être de préciser une tâche ou de la faciliter, mais également de canaliser la démarche de l'élève. La consigne place l'élève en position d'exécutant.
 - **contrainte** : situation ou instruction qui introduit l'idée d'obstacle, d'entrave obligeant l'élève à se confronter à un problème. Cette situation induite par un élément du dispositif n'est pas forcément explicite au début du cours. Elle apparaîtra dans la pratique et de manière plus évidente dans l'échange qui suivra. La contrainte permet de problématiser la tâche. Elle place l'élève dans la position d'apprenant.

- **Modalités d'évaluation**
 - fonction de l'évaluation diagnostique, formative, sommative, normative
 - moment de l'évaluation dans la séquence
 - forme de l'évaluation : affichage des travaux, discussion, questionnaire, grille d'évaluation, auto-évaluation...
 - distinguer : évaluation, annotation et notation.

Cohérence et concision du dispositif

· Cohérence du dispositif :

A partir d'un projet clairement défini par l'enseignant, il s'agit d'identifier les éléments qui donneraient du sens à un dispositif particulier et de chercher à établir la plus grande cohérence entre :

- les intentions de l'enseignant : les objectifs de la séance
- ce qui serait mis en place avec les élèves : un dispositif prévisionnel
- la chronologie du cours : le déroulement de la séquence, les phases de la séance- l'évaluation des élèves et de la séquence contribuant à l'identification des effets et des limites du dispositif
- enfin le prolongement possible de la séquence

.Modalités :

Les modalités retenues par l'enseignant concernant l'espace, le temps, les matériaux, le support, la dynamique de la classe, etc., sont autant d'indices qui révèlent la cohérence ou non d'un dispositif par rapport au projet de l'enseignant dans sa classe.

De même que chaque modalité peut être à un moment donné, dans un dispositif particulier, consigne ou contrainte, elle peut être l'élément important qui sert ou au contraire perturbe le projet de l'enseignant. En situation de cours réelle, l'enseignant peut repérer et réajuster à chaud les paramètres. Il s'agit d'identifier quels sont les éléments porteurs d'une question féconde et aussi quels sont ceux qui font obstacle à son émergence ou au bon déroulement du cours.

Cet obstacle non volontaire pourrait être dû par exemple à des difficultés inutiles pour les élèves en raison de l'insuffisance de maîtrise théorique ou plastique, ou en raison de la complexité des opérations plastiques et/ou intellectuelles rendant une tâche secondaire, c'est-à-dire ne posant pas le bon problème, tâche fastidieuse ou difficile ... A l'inverse, par manque total d'obstacle, soit parce que le dispositif ne pose aucun problème aux élèves, soit parce que leurs réponses relèvent de l'évidence, la situation d'apprentissage, risquant de ne produire aucun déplacement au niveau des questions, des représentations ou des savoirs, perd sa fonction même de situation d'apprentissage.

Viser la cohérence du dispositif c'est aussi choisir et donner du sens à chacun des éléments retenus

.Exemple : le fait d'imposer dans tel dispositif un format A3 plutôt qu'un format raisin, d'accorder 20 minutes et non 3 heures pour l'effectuation, d'imposer le noir et blanc et pas la couleur, de prescrire un outil précis ou au contraire la liberté des moyens, etc., n'est pas sans conséquence : il faut donc s'en expliciter les causes et les effets.

.L'enseignant doit être capable d'identifier et de justifier chacune des modalités du dispositif afin d'en déterminer :

- l'objectif : pourquoi tel support et tel format plutôt qu'un autre...? Pourquoi travailler seul ou en groupe ? Pourquoi montrer tel document à tel moment ?
- et les conséquences : qu'est-ce que ce format ou cette référence vont introduire comme démarche intellectuelle et/ou plastique, comme difficulté ou comme question particulière ?